



Edito

Janvier 2019

Didier Debrabant, Maire de Jolimetz

Dans cet édito, je ne reviendrai pas sur l'année 2018. Toutes les pages de ce bulletin municipal la retracent de façon détaillée et illustrée.

Je ne reprendrai que l'évolution qui concerne le personnel communal non retracé par ailleurs :

- *En juillet 2018, nous avons eu le départ en retraite de notre secrétaire Brigitte Falkowicz. Elle aura été secrétaire durant près de trente ans, de 1989 à 2018. Son contrat était de 32 heures semaine. Elle a été remplacée par Christine Outrebon Kowalczyk dont le contrat hebdomadaire est de 20 heures.*
- *En raison de la fin des contrats aidés qui ont occasionné la fin des activités périscolaires et le retour à la semaine scolaire de 4 jours, Laura BILLOT, adjointe technique, assistante scolaire en maternelle a vu son contrat évoluer de 20h00 à 24h00 hebdomadaire pour assurer le service à la cantine et le ménage dans les classes.*
- *Mathieu Caudrelier, adjoint technique, était en CDD de 17h00 hebdomadaire depuis 6 ans. Il a été embauché en CDI à raison de 24h00 semaine depuis le 1er novembre.*
- *Depuis septembre, un nouveau Service civique, Corentin Béthegnies assiste l'association « Anima-livres » pour la gestion et le fonctionnement de la bibliothèque. Il assiste également le secrétariat de la mairie. D'ici peu, il initiera les Jolimessins à la gestion de l'outil informatique et d'internet à la « maison du "temps libre" ».*
- *Les contrats de Malika Delval, Marie-Florence Béquigny, Bruno Dumetz et Daniel rousseau, tous adjoints techniques, restent inchangés.*

Vous pouvez le constater, sans augmenter la masse salariale, nous avons pérennisé et sécurisé la situation professionnelle de quelques employés tout en maintenant la qualité de service.

Merci à toutes et à tous pour le travail quotidien que vous réalisez pour notre commune et les jolimessins.

J'ajouterai à ces remerciements, un grand merci et des félicitations à Jacques Anthony VIENNE pour le travail qu'il a réalisé durant ces cinq années à l'occasion du centenaire de la « Grande Guerre » ainsi que pour la rédaction de son livre "Souvenirs de Jolimetz"....

Merci Anthony.... dessiner l'avenir, c'est aussi ne pas oublier, se souvenir...

Perspectives 2019 :

École et vie associative:

- *Toujours soutenir notre école. Les 126 enfants ont de la chance d'avoir des enseignants de cette qualité. Ce n'est pas pour rien que plus de soixante pour cent des effectifs courent des villages avoisinants. Un grand Merci et félicitations à Sandrine et toute l'équipe enseignante. Avec une pensée pour Christine Penchéri qui nous a quitté à la rentrée de septembre pour prendre un poste de Direction. J'associe l'AEJ pour le travail et les manifestations qu'elle organise pour soutenir notre école.*
- *Poursuivre les soutiens financiers et logistiques des 11 associations du villages: Association de l'école de Jolimetz, Anima-livres; les Anciens combattants; Gym santé bis; TTLJP; La Cerise; La défense de l'identité et du patrimoine de Jolimetz; l'orchestre harmonique de Jolimetz qui va fêter ses 125 ans cette année; Le Club des Aînés; Le Poney Club et la toute dernière, le Bio sens local, dirigée par Hélène Delcroix qui envisage d'organiser un marché BIO à partir du mois de mai.*

Dans un esprit de bien vivre ensemble, je vous invite à participer à toutes les manifestations qui égraineront encore toute l'année 2019.



Edito

Janvier 2019

Didier Debrabant, Maire de Jolimetz

Cadre de vie:

- *Arrivée de la fibre optique sur une partie de la commune durant le premier trimestre. le délai annoncé est respecté. Une réunion sur le sujet avec la société Axione est programmée le 27 mars.*
- *Aménagement de sécurité aux abords de l'école durant les vacances de février par la pose de séparateurs: bancs et jardinières, ainsi que d'un totem.*
- *Au printemps, dans une ambiance de partage et d'échange, il y aura l'aménagement de l'espace vert situé entre la "maison du temps libre" et la salle "Testelin".*
- *Les Travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD33, rue Marc Poirrette et rue du Pavé étaient une priorité pour notre mandat, ils devraient commencer cette année. En 2018, nous avons désigné un bureau d'étude « Urba folia » de Villeneuve d'Ascq :*

- Nous avons respecté notre engagement avec une phase de concertation: réunion publique le 16 octobre 2018 et la possibilité d'échanger en mairie durant ma permanence ou via le site internet de la commune.

- Auprès de l'État, un dossier "Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux" (DETR) a été déposé le 22 décembre.

- Un autre dossier de subvention doit être déposé avant fin mars auprès du Conseil Départemental : opération "villages et Bourgs".

- De plus, nous sommes avec le bureau d'études en contact avec le Syndicat d'électrification de l'Arrondissement d'Avesnes afin d'obtenir une subvention pour le renforcement du réseau aérien.

- Le dossier de consultation des entreprises doit être publié en juin.

- Nous souhaitons, en fonction des subventions, un démarrage des travaux en octobre 2019.

- La première phase commencera de la limite de Potelle jusque "la Jolimessine".

- La seconde, du centre du village vers l'Opéra, devrait débuter début 2020.

- *Autre dossier, le béguinage de 6 à 8 logements situés au centre du village. Ce travail sera réalisé en concertation avec la communauté de communes du Pays de Mormal. En particulier, Denis Lefebvre et Sébastien Delcroix.*
- *Enfin, notre commune s'est engagée dans la transition énergétique, en partenariat avec le Parc Naturel de l'Avesnois. Nous allons travailler pour la diminution de la consommation énergétique de nos bâtiments communaux.*

Vous pouvez le constater, nos ambitions restent à la hauteur de nos moyens et après 5 années de mandat, toute l'équipe municipale reste mobilisée et fidèle à son plan d'action. Nous avons à cœur de respecter notre engagement et notre dévouement pour vous Jolimessines et Jolimessins.

Merci de votre contribution pour que Jolimetz soit un beau village où il fait bon vivre.

En ce début d'année, l'équipe municipale, le personnel communal, les membres du CCAS se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux et vous souhaiter une douce, belle et heureuse année 2019.

Bonne lecture...

Culture, Convivialité, activités sportives ...

Notre engagement : Favoriser le lien intergénérationnel, en organisant des moments de rencontres et d'échanges ou en soutenant activement toutes les associations qui œuvrent dans ce sens, est l'une de nos priorités.

Le 26 Janvier : Cérémonie des vœux du Maire.

Cet événement qui a lieu chaque début d'année permet au Maire et à son conseil municipal d'échanger les vœux de la nouvelle année avec la population. Cette cérémonie permet également de rendre compte de l'année écoulée. Des élus de la CCPM et des Maires des communes environnantes sont présents. Cette année, Anne-Laure Cattelot, Députée de notre circonscription était présente. Lors d'un discours, elle a remis en perspective les propos du Maire dans les orientations nationales. Les intervenants bénévoles aux activités périscolaires (NAP) ont été mis à l'honneur ainsi qu'Anne Marie Rousseau, employée communale, pour son départ en retraite.



Le 31 mars : La chasse aux œufs. Cette année une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, ont participé à notre traditionnelle chasse aux œufs pleine de surprises et d'activités manuelles. Les enfants sont partis ravis de leurs créations, de leurs maquillages, et bien sûr de leurs œufs en chocolat.



Le 8 Avril : Le Parcours du cœur.

Nous étions une vingtaine de participants pour une marche de 10 kms autour de Jolimetz.



Les
parcours
du Cœur

Le 1^{er} Mai : La fête du travail

L'orchestre d'Harmonie et son concert de printemps toujours au côté de la Municipalité pour cette fête du travail. Le public est toujours nombreux. Des remises de médailles du travail peuvent avoir lieu lors de cette manifestation.



Les commémorations du 8 mai.

Un 8 mai un peu particulier avec la remise d'un nouveau drapeau à la section des Anciens Combattants de Jolimetz-Potelle. (Voir article page 31)



Le 8 Mai : Le repas des aînés. Comme chaque année le repas des aînés a eu lieu au restaurant "Le Mormal". Il était excellent et l'ambiance toujours au rendez-vous.



En Mai : Atelier Théâtre avec Anthony et Malika



Le 12 Mai : Rencontre avec François AUMAITRE.

En partenariat avec les associations des Anciens combattants, Anima-livres et l'Orchestre Harmonique de Jolimetz, une rencontre en toute simplicité pour écouter ce témoin exceptionnel des combats qui ont eu lieu à Jolimetz les 17 et 18 mai 1940. Voir article page 24.

Le 2 Juin: Théâtre avec les VOÏETTES

Nous avons reçu la troupe "Les Voïettes" qui a interprété "Pas de bol" d'Antony Poulard, sous une pluie d'applaudissements et de rires durant toute la soirée. Très bon moment de partage avec un public venu nombreux.



Le 3 Juin : Concert avec la « Cerise ».

Jean Claude Henriot interprète Schumann, Debussy ... au piano à Jolimetz. Un concert à l'initiative de la « Cerise » soutenu par la Municipalité. Retrouvez un extrait de ce concert sur le site de la commune dans la rubrique « associations ».



Le 16 juin: Inauguration de la cabine à livre avec ANIMA-LIVRES.

La cabine téléphonique qui persistait près de la Mairie a été recyclée en « cabine à livres ». Ce projet a été mené par l'association ANIMA-LIVRES conjointement avec la Municipalité. Cette cabine a été décorée par les enfants de l'école sous la conduite de Mme Panchéri et de Laura. Un moment d'émotion notamment lors de la remise d'une miniature à Mme Pancheri pour son départ vers un poste de direction.





Le 16 Juin : La remise des livres à la fête de l'école.



Les 23.24.25 Juin : LA DUCASSE

Le week-end commence par le défilé des vélos fleuris juste avant le départ des courses cyclistes avec 250 coureurs de 7 à 70 ans qui s'élancent dans les rues de Jolimetz. Le dimanche, les brocanteurs sont venus nombreux sous un soleil resplendissant attirant la foule pour de bonnes affaires. L'Orchestre Harmonique clôture cette belle journée en nous proposant un concert très original. Un concert à vivre de l'intérieur rempli de surprises et de découvertes. La fête se termine le lundi avec le traditionnel concours de pétanque et des tours de manège pour les enfants.





Le 14 Juillet : Cérémonies aux Monuments aux Morts de Potelle et Jolimetz.



Les 15 Juillet : La finale de la Coupe du monde 2018.

La retransmission sur grand écran de la coupe du monde par les municipalités de Potelle et Jolimetz fut un moment inoubliable. Le public, plus d'une centaine de Potellois et Jolimessins, explosant de joie à chaque but ...



Le 23 septembre : Concert du jeune orchestre du Hainaut-Cambrésis.



Centenaire de la première Guerre Mondiale.

Du 31 octobre au 4 novembre : Exposition "Le temps des cerises".

Une exposition historique mise en place par Anthony Vienne pour le centième anniversaire de la libération de notre village. Nous remercions vivement tous ceux qui ont contribué à cet événement et en particulier : M.Magdziak Jean Luc.



Le 31 Octobre : Théâtre "Vous pouvez le faire savoir via Owen-Owen"

Interprété par le théâtre du Bimberlot.



Le 4 Novembre

Point d'orgue des commémorations du centenaire : la reprise des lectures qui ont émaillé les différentes cérémonies du 11 novembre de ces cinq dernières années. Un moment fort enrichi d'une illustration musicale proposée par l'Orchestre Harmonique et la chorale les « Joli-mésanges » de Jolimetz.



Le 11 Novembre : Commémoration du 11 novembre au cimetière et aux monuments aux Morts.



Les 11 et 12 novembre : La Foire aux vins. Avec l'association AMES de le Quesnoy nous avons reçu cette année 20 viticulteurs et 11 producteurs de produits du terroir. Un peu plus de 800 visiteurs sont venus durant ce week-end dans une ambiance très chaleureuse.



L'année se termine avec l'opération « Viennoiseries » pour le Téléthon et l'incourtournable colis des aînés.

Remerciements à Mireille Dupire qui pilote l'organisation du Téléthon qui a permis cette année le reversement de 1001,90 euros grâce à l'opération viennoiseries, à la foire aux vins et aux dons. Merci aux associations, à mesdames Herbomel et Simon.

Téléthon



La commission des fêtes : Bénédicte Dzikowski, Mireille Dupire, Virginie Dumoulin, Edith Glasse, Mehdi Hamida, Gérard Druelle, Jean-Marie Lalou, Jean-Marc Lefebvre, Thierry Guyonnet.

**Un grand merci aux associations, aux bénévoles pour leur participation active tout au long de cette année.
Meilleurs vœux à tous !**

Etude RD33 : restructuration des rues « Marc Poirette » et « du Pavé ».

Cette fois, on commence à en voir le bout. En début d'année, le cahier des charges adopté en avril 2017 par le conseil municipal a été présenté à nouveau aux techniciens du conseil général. L'appel d'offre pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage a pu être enfin lancé. Six bureaux d'études se sont positionnés. Nous avons retenu la société « Urba Folia » pour ses compétences paysagiste plus affirmées. A noter que « Urba Folia » travaille également sur le projet d'aménagement de la forêt de Mormal entrepris par la CCPM.

Cette restructuration permettra une circulation apaisée et sécurisée favorisant les cheminements doux (piétons, cyclistes). La qualité paysagère existante sera valorisée. Les réseaux seront modernisés. Les capacités de stationnement seront en adéquation avec les besoins des riverains. Les aménagements de voirie, trottoirs et liaisons douces seront adaptés aux dessertes privées.

Fin septembre, « Urba Folia » nous présentait ses premières planches. Une réunion publique a eu lieu le 16 octobre. Le linéaire à traiter est de 1300 mètres. Il est découpé en 4 sections, 2 séquences périurbaines et 2 paysagères. Les aménagements pour chaque section seront légèrement différents. Le centre du village restructuré en 2004, n'est pas considéré. Un rétrécissement de la chaussée ainsi que l'enfouissement des réseaux étaient envisagés. Malheureusement, au regard des subventions auxquelles nous pouvons prétendre, ces prestations ont été abandonnées. Nous conserverons la largeur de chaussée et nous orientons vers un enfouissement partiel sur deux sections. La planche ci-dessous présente l'essentiel des aménagements qui sont aujourd'hui retenus. La circulation sera ralentie par des îlots de rétrécissement. Le revêtement des trottoirs sera principalement en béton désactivé sur une largeur de 1.20m, les dessertes des habitations seront en asphalté, les places de stationnement seront revêtues de dalles « béton-gazon », une bande herbeuse jalonnera le cheminement piétonnier. L'ensemble du linéaire sera arboré par des essences hautes tiges à développement lent.

L'ensemble du projet est consultable sur le site de la commune : www.commune-jolimetz.fr rubrique « focus ». Les riverains sont appelés, si ce n'est pas encore fait, à examiner la partie les concernant en consultant soit le site de la commune, soit les plans en Mairie. Des ajustements restent possibles.



Sécurisation et régularisation de la circulation devant l'école.

Le conseil municipal a délibéré le 9 juillet pour une demande de subvention en « amende de police » pour une mise en sécurisation des abords de l'école. Il s'agissait de répondre à la demande des enseignants et des parents d'élèves quant à la régulation de la circulation devant l'école. Le projet se déclinera prochainement par l'installation de rambardes en bois avec bancs, fleurissement et d'une signalétique qui empêcheront l'arrêt et le stationnement des véhicules devant l'école. Les barrières disposées tout au long de l'année dans le cadre du plan « vigipirate » n'auront plus lieu d'être.

Etude de la rénovation de la salle Testelin.

Certains riverains ont manifesté leur mécontentement à propos des nuisances engendrées par les sonorisations des particuliers qui louaient la salle Testelin pour leurs repas et fêtes. Nous avons donc décidé de compléter l'étude thermique déjà menée sur ce bâtiment par une étude acoustique. Au regard des résultats obtenus, un limiteur de niveau sonore s'avérerait absolument inefficace. Il y a nécessité de réaliser des travaux d'isolation acoustique. Pour l'heure, cette salle ne sera donc plus louée pour ce type de manifestation. Un dossier de rénovation thermique et phonique fait l'objet d'une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Le projet devrait se décliner en plusieurs phases. La première concerne la rénovation thermique du bâtiment avec changement des huisseries et isolation extérieure des murs. Ces aménagements concourent à une meilleure isolation phonique. Nous envisageons dans une deuxième phase de reconsidérer les moyens de gestion et de production des énergies (chauffage, électricité photovoltaïque ...).



Batiments « Temps libre » et « Testelin » : Exemple d'aménagements extérieurs modélisés en régie. Bardage bois et changement des huisseries salle Testelin

Pour le centenaire 1918-2018, le poilu du monument a été restauré :

C'est en sillonnant le territoire de Mormal, qu'Anthony Vienne a repéré dans certains villages la réfection de monuments par l'association AGII. Les contacts ont alors été pris rapidement. Une équipe de six personnes s'est affairée juste avant les cérémonies du centenaire pour que notre monument et son poilu retrouvent son lustre d'antan. En même temps, nos agents disposaient au cimetière des plaques commémoratives sur les tombes des poilus tombés au champ d'honneur ainsi que sur celle d'un déporté belge et d'un soldat anglais, tous deux victimes de la première guerre mondiale.



Nos agents toujours à pieds d'œuvre pour des travaux de rénovation en « régie ».

Au-delà des entretiens courants, bâtiments, espaces verts..., nos agents assurent régulièrement des chantiers de rénovation. Ils se sont attelés cette année à la rénovation de la sacristie avec le changement des huisseries, l'isolation, la pose de placo, l'électricité ... Ils ont finalisé les travaux d'accessibilité autour des bâtiments communaux. Des travaux de préparation aux futurs aménagements de la salle Testelin et l'aménagement d'un local pour les archives de la commune sont en cours.



Entretien des haies.

Nous rappelons une nouvelle fois que l'entretien des haies en bord de route est obligatoire et qu'il incombe aux propriétaires ou locataires. Le conseil Municipal a décidé la mise en place d'une procédure de mise en demeure pour ceux qui tarderont à effectuer ces tailles. Nous proposons toujours un service en « régie » à raison de 2€ par mètre linéaire pour un entretien au broyeur en bord de route.

Les autres travaux en régie.

- Fleurissement, espaces verts, décoration de Noël.
- Et bien sûr, tous les travaux d'entretien courant : propreté du village, des bâtiments, cimetière, caches, voirie, fossés, réparations diverses.

Tous ces travaux sont possibles grâce à l'implication et aux nombreuses compétences de nos agents communaux. Nous les remercions pour leur investissement, leur disponibilité et tenons à les citer dans cet article.

Christine Outrebon : adjointe administrative.

Laura Bilot : adjointe technique, ATSEM, intervenante au périscolaire.

Marie Florence Becquigny et Malika Delval : adjointes techniques affectées aux services garderie, cantine, entretien des bâtiments.

Corentin Bettignies : service civique à l'accueil de la bibliothèque.

Mathieu Caudrelier, Bruno Dumelz et Daniel Rousseau : adjoints techniques affectés aux services travaux, entretien des bâtiments, espaces verts, voirie...



Le départ pour une retraite bien méritée de Brigitte.



Le 27 juin, Brigitte FALKOWIEZ prenait définitivement congé du secrétariat de la Mairie de Jolimetz. C'est en 1989 qu'elle avait été recrutée à la commune en qualité d'adjointe administrative. Les élus et les Jolimessins ont pu compter sur son aide précieuse durant près de 30 ans et apprécier son grand professionnalisme.

Alors Brigitte, nous te disons tout simplement UN GRAND MERCI ! Nous te souhaitons une très bonne retraite. Tu as maintenant tout loisir de t'adonner à l'une de tes occupations préférées : la randonnée pédestre !

Retrouvez notre actualité sur : www.commune-jolimetz.fr.

Les membres de la commission travaux vous souhaitent :
Bonne année 2019.

Didier Debrabant, Noël Delleaux, Marcelle Ghaye, Jean-Marie Lalou, Thierry Guyonnet, Gérard Druelle, Anthony Vienne.

Les Finances Communales

Didier Debrabant : Maire - Anthony Vienne : Adjoint aux finances et social



Comme dans un ménage, une commune partage son budget entre le « fonctionnement » (la vie courante) et les « investissements ».

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 27 mars 2018 pour voter le compte administratif 2017 (constatation des dépenses et recettes de l'année écoulée) et le budget prévisionnel 2018. Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

Synthèse du compte administratif 2017

Les dépenses de fonctionnement :	433 253,80 euros	(474 342.24 euros en 2016).
Les recettes de fonctionnement :	512 746,34 euros	(509 974.43 euros en 2016).
Les dépenses d'investissement :	129 417,79 euros	(176 897.34 euros en 2016).
Les recettes d'investissement :	8 765,07 euros	(161 145.67 euros en 2016).

Le fonctionnement en règle générale connaît moins de changements. L'investissement peut être assez variable d'une année sur l'autre en fonction des chantiers engagés, du règlement de ces chantiers, de la récupération de la TVA au terme de deux années, etc. Le compte administratif a été voté à l'unanimité.

Au cours de cette même réunion du Conseil Municipal a été décidé le maintien à l'identique des 3 taxes. Celles-ci n'ont pas changé depuis 1996 :

Taxe d'habitation pour 9,25 %
Taxe foncière sur Bâti pour 9,90 %
Taxe foncière sur non-Bâti pour 41,16 %

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2018 ». Ce cinquième « budget primitif » du mandat a été voté à l'unanimité des membres présents.

Budget primitif 2018 (budget prévisionnel) :

Dépenses de fonctionnement :	711 385,57 euros
Recettes de fonctionnement :	711 385,57 euros
Dépenses d'investissement :	187 607,27 euros (dont 215,28 euros « opérations d'ordres »)
Recettes d'investissement :	187 607,27 euros (dont 215,28 euros « opérations d'ordres »)

Le budget prévisionnel s'équilibre ainsi à 898 992,84 euros en « dépenses » et en « recettes ».

Au terme de cette année 2018, nos recettes et dépenses globalisées :

Recettes de fonctionnement.

5,07 % : Atténuations de charges.

Les contrats aidés et service civil font l'objet d'un subventionnement par l'état.

5,49 % : Produits des services.

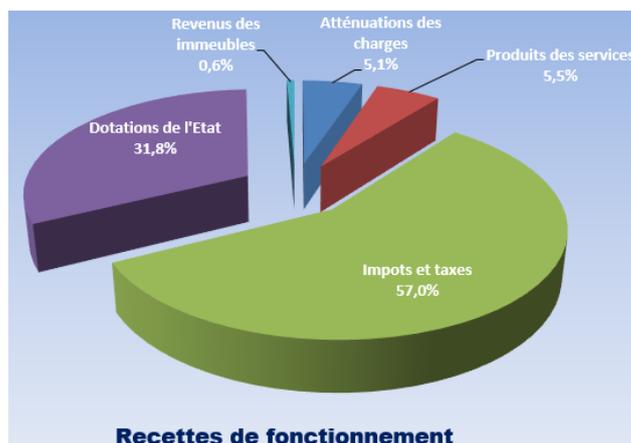
Notamment cantine scolaire-garderie.

56,99 % en « impôts et taxes »

Notamment : taxes « foncières et d'habitations » - dotation de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

31,82 : Dotations de l'État et diverses.

0,63 % en « revenus des immeubles et produits gestion courante ».



Dépenses de fonctionnement.

23,53 % : Charges à caractère général.

Eau/électricité/fournitures scolaires et administratives, assurances, cantine scolaire, fêtes et cérémonies, affranchissements, télécommunications.

43,56 % : Charges de personnel et frais assimilés.

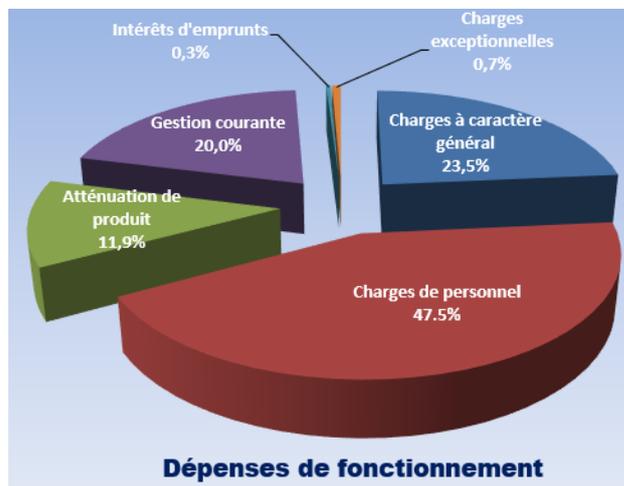
11,90 % : Atténuation de produit.

Somme à rendre à l'état.

20,02 % : Autres charges de « gestion courante » Service incendie, Noréade ...

0,31 % : Intérêts emprunts.

0,68 % : Charges exceptionnelles Urssaf.



Dépenses d'investissement :

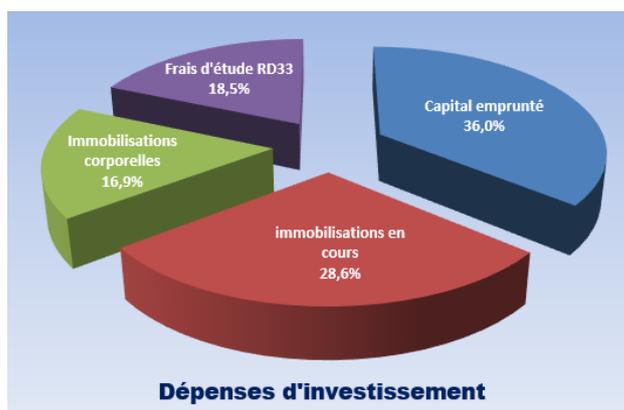
36,03% : Remboursement du « capital emprunté ».

28,61 % : Immobilisations en cours.

16,88 % : Immobilisations corporelles »

Dont dossier accessibilité.

18,48 % frais d'étude pour la rue du Pavé



Recettes investissement 5625,00 euros au titre des amendes de police

Remarques/observations :

L'année 2018 aura été principalement marquée sur le plan budgétaire par le règlement des travaux pour l'accessibilité aux bâtiments publics. A noter également l'équipement de la salle Arthur André avec de nouvelles chaises et l'équipement d'une nouvelle sonorisation. Deux changements importants dans la gestion de la commune auront marqué notre gestion : la fin des contrats CAE et la fin du programme « Rythmes scolaires ». Nous aurons fini de rembourser nos deux derniers emprunts en 2020 (janvier et octobre). La salle Pierre Testelin aura été rachetée sur la durée de ce mandat.

Les membres de la commission « Finances »: Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Gérard Druelle, Marcelle Ghaye, Thierry Guyonnet.



Didier Debrabant, président du C.C.A.S,

Jacques-Anthony Vienne, adjoint « social ».

Membres du CCAS : Charles Autréaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Jacques Soriaux, Virginie Dumoulin.

Le CCAS est présidé par Monsieur le Maire, il s'agit d'une « instance » indépendante de la commune.

Cette année le C.C.A.S a permis la prise en charge d'une partie du coût du repas offert aux aînés ainsi que l'achat de 100 chaises pour la salle Arthur André. Pour rappel, nous avons mis en place un dispositif de prêt sans intérêt pour des familles qui seraient en difficultés. Nous sommes à votre disposition pour vous aider en fonction de nos possibilités (possibilité de prêt entre 1000,00 et 1500,00 euros).